



SACO13
Liaison électrique Sardaigne • Corse • Italie

CONCERTATION PUBLIQUE – RENFORCER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA CORSE

Date : Mardi 08 octobre 2019 – de 18h30 à 19h30
Nombre de participants : 6
Lieu : GHISONACCIA - Salle des fêtes - Place de l'Hôtel de Ville

Intervenants :
Don Marc ALBERTINI EDF - Chef du Service Territoires et Développement Durable
Bachir AKDIM EDF – Ingénieur Etudes
Andréa CAVALIERE TERNA – Ingénieur Etudes
Pascal CHAUSSE animateur
Francis GIUDICI Maire de Ghisonaccia
Jacques ROUDIER Garant CNDP
Stéphane THIRIET EDF - Responsable concertation et autorisations

Pascal CHAUSSE

Merci à tous ceux qui sont venus ; merci beaucoup.

Avant tout, je m'appelle Pascal Chausse, je vais animer la réunion.

Il y a un micro, je sais qu'on va bien s'entendre, mais le micro va être utile parce que tout est enregistré, et comme c'est une réunion publique placée en plus sous l'égide de la Commission nationale du débat public, c'est une réunion dont le compte rendu sera rendu public. Donc, on enregistre tout simplement, c'est plus pratique d'avoir un micro.

Merci à tous.

Monsieur le Maire c'est à vous pour nous accueillir.

Francis GIUDICI, Maire de Ghisonaccia

Bonsoir tout le monde. Juste deux mots pour vous souhaiter la bienvenue. Je ne sais plus si c'est la troisième ou quatrième réunion publique sur l'axe, la sixième réunion publique ; c'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de participants à ce genre de réunion, mais je vous rassure, c'est général pour toutes réunions publiques, lorsqu'on fait des réunions sur l'urbanisme, c'est vrai que les gens viennent poser des questions après, mais ne viennent pas forcément aux réunions publiques. Donc en tout cas bienvenue, donc qu'on soit là pour écouter et voir le projet.

Pascal CHAUSSE

Merci beaucoup.

Ce qu'on vous propose c'est dans un premier temps une présentation, et on va véritablement vous décrire le projet tel qu'il est envisagé, et dans un second temps, je reviendrai vers vous si vous avez des questions, bien entendu vous pourrez les poser et on y répondra.

Donc, je cède d'abord la parole à Monsieur Jacques Roudier qui est une personnalité indépendante nommée par la Commission nationale du débat public ; il va vous expliquer justement son rôle, et ensuite les responsables d'EDF et de TERNA qui sont présents à cette table, vont intervenir pour présenter le projet et se présenter au fur et à mesure merci.

Jacques ROUDIER

Merci beaucoup, bonsoir à toutes et à tous.

Je m'appelle Jacques Roudier, et je suis un garant désigné par la Commission nationale du débat public. Comme vous le savez, les maîtres d'ouvrage ont l'obligation pour les projets qui ont un impact sur l'environnement, d'associer les citoyens à l'information et à la préparation et à la réflexion sur leur projet. Alors ceci se trouve logé dans le Code de l'environnement. Les dispositions adoptées sont variables selon la taille des projets. Ici le maître d'ouvrage ou les maîtres d'ouvrage EDF et TERNA, ont fait le choix de la formule la plus contraignante pour eux, qui est celle de demander à une institution distincte, la Commission nationale du débat public, de désigner un ou deux, en l'espèce nous sommes deux mais mon collègue n'a pas pu être parmi nous ce soir, de désigner une ou deux personnes tierces pour accompagner cette concertation, ce que l'on appelle des garants. Alors, le garant ou les garants ont deux caractéristiques : ils sont indépendants du maître d'ouvrage, c'est donc la Commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante qui rémunère les frais liés à notre présence, et ses garants sont également neutres, c'est-à-dire qu'ils ne prendront pas position sur le projet, ils sont simplement ici pour s'assurer que la concertation se déroule dans les meilleures conditions possibles

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de veiller à ce que les valeurs du débat public soient respectées, et notamment celles de transparence qui est le fait qu'une information complète soit mise à disposition de tous, l'égalité de traitement, tout le monde, tous les intervenants sont égaux dans le débat, les positions et les expressions qui sont exprimées doivent être argumentées, et bien évidemment, mais manifestement il est inutile de le rappeler ici, chacun doit respecter la parole et les opinions des autres.

De ce fait nous sommes là pour veiller à ce que tout se passe le mieux possible.

Et à la fin du dispositif, c'est à dire après le 22 novembre fin de la concertation plus exactement, un mois après, nous établirons un compte rendu sur le déroulement de cette concertation.

Ce compte rendu sera rendu public, et il figurera le moment venu et si le maître d'ouvrage poursuit son projet, dans un autre rendez-vous, qui sera l'enquête publique.

Voilà merci.

Don Marc ALBERTINI

En introduction d'abord de quoi parlons-nous ? On parle de la liaison SACOI, dans les années 60 on appelait ça la Carbo-Sarde. C'est une ligne électrique en courant continu avec trois stations de conversion : une en Sardaigne, une en Toscane et une à Lucciana. Et donc la ligne qui chemine sur la Corse et qui permet de faire des échanges multi directionnels entre la Sardaigne, la Corse et l'Italie, voilà de quoi on parle.

Les dates clés, les grandes dates. En 64 on a construit la ligne, ça fait 60 ans qu'on a construit la ligne, c'était pour évacuer l'énergie de Sardaigne vers la Toscane, et il n'y avait pas de connexion avec la Corse. La connexion avec la Corse est arrivée en 86, on a construit la station de conversion et on a récupéré une puissance de 50 mégawatts pour l'injecter sur le réseau. Donc, on a fait une station de conversion qui convertit le courant continu en courant alternatif, et donc on a connecté la station au réseau, et ça nous sert pour équilibrer le réseau.

Après en 92, les italiens ont renouvelé une partie des ouvrages, c'est pour cela qu'on l'appelait SACOI2, et donc il a des stations qui ont été refaites.

En 2006, souvenez-vous c'était la crise énergétique de 2005. A la sortie de la crise on a créé une liaison avec la Sardaigne, qu'on a appelé SARCO et qui est une liaison en courant alternatif, donc il n'y a pas besoin de stations de conversion. On est connecté directement avec le réseau sarde, cela stabilise le réseau et favorise des échanges très rapides entre les deux systèmes électriques.

Et aujourd'hui on est à SACOI3. SACOI3 c'est le projet italien et français de renouveler la totalité des stations de conversion et de rénover la ligne.

Pourquoi on le fait ? C'est quoi les enjeux pour la Corse ? Pourquoi c'est intéressant et utile pour la Corse ? D'abord évidemment, 55 ans de durée de vie pour les lignes, 33 ans pour la station de conversion qui n'a plus de pièces de rechange et dont la technologie n'existant plus, il est utile de remplacer l'ouvrage.

50 mégawatts en 86, ce n'est plus la même chose que 50 mégawatts en 2019.

Donc la consommation a évolué ; la population a augmenté, les puissances installées doivent suivre cette augmentation. Il faut donc adapter la puissance de soutirage aux évolutions et à l'actualité.

Et donc, le projet répond à une commande publique politique. D'abord, ça répond à une commande de 2005, quant à l'issue de la crise énergétique on avait défini le trépied énergétique. On avait dit qu'on Corse on allait mutualiser le risque et avoir plusieurs sources d'énergie pour alimenter la Corse : les liaisons en câbles, la thermique, et les énergies renouvelables. Dans les énergies renouvelables, il y a l'hydraulique et toutes les nouvelles technologies qui sont arrivées entre temps surtout le photovoltaïque. Un tiers, un tiers, un tiers c'est très indicatif. C'est un bilan annuel qui s'équilibre à peu près, mais sur un instant T ce n'est pas le cas. Je regardais hier à midi on était à 50 % de thermique, 43% d'EnR et 7% d'interconnexion. Donc, la liaison SACOI a deux intérêts, deux utilités pour la Corse.

D'abord, elle sécurise le système électrique, elle mutualise les risques et elle permet d'avoir une alimentation sécurisée avec la Sardaigne et l'Italie et une source d'alimentation fiable qui nous permet d'avoir une puissance garantie tout au long de l'année, sauf quelques semaines de l'année où il y a de la maintenance.

Et surtout ça permet d'augmenter l'intégration des énergies renouvelables ; c'est à dire qu'avec une puissance garantie supplémentaire on peut aller plus loin dans l'intégration des énergies renouvelables parce que la SACOI est disponible au millième de seconde et peut toujours intervenir

pour suppléer la disparition des énergies renouvelables si à l'instant T on a beaucoup de soleil et beaucoup de vent, et puis d'un seul coup les énergies renouvelables s'effacent et disparaissent. Il faut pouvoir les remplacer, mais d'une façon instantanée pour éviter de partir au black-out ou éviter de délester. La liaison SACOI à cette caractéristique de rapidité, de disponibilité qui nous permettra d'augmenter le taux d'intégration des énergies renouvelables. On est déjà au-delà de la réglementation : on avait 25, on est à 35, bientôt on sera à 60% d'intégration à l'instant T, et si on veut viser les 60% d'intégration à l'instant T, on a besoin de la SACOI, pour sécuriser en cas de perte des énergies renouvelables une reprise instantanée. Voilà l'intérêt du projet pour la Corse au niveau énergétique global.

Andréa CAVALIERE

Bonjour à tous, je suis Andréa Cavaliere, je travaille pour TERNA.

D'abord, je voudrais m'excuser pour mon français, je suis italien.

Côté TERNA, ce qu'on peut dire c'est que pour nous le projet est vraiment important, parce qu'aujourd'hui il participe à la sécurité du réseau italien et de la Sardaigne, aujourd'hui on a la possibilité d'échanger 300 mégawatts, et avec le futur projet on aura la possibilité d'augmenter cette puissance de 100 mégawatts ; ça c'est important. Et si on pense au scénario de transition énergétique italien, et en particulier à l'intégration des énergies renouvelables, aujourd'hui on a 30000 mégawatts de photovoltaïque et d'éolien installés en Italie et je crois 1800 en Sardaigne, et donc pour nous, c'est aussi un projet important pour faire mieux.

Stéphane THIRIET

Bonjour à tous. Je vais maintenant rentrer plus en détail dans le projet.

Ce projet qui permet un gain de puissance pour la Corse de 50 mégawatts injectés sur le réseau au niveau de la station de Lucciana, sont rendus possibles par l'augmentation de transit sur la ligne de 100 mégawatts. Ce projet est porté par deux maîtres d'ouvrage EDF et TERNA, le gestionnaire de réseau italien, et il se divise en trois projets principaux.

Tout d'abord le premier, le cœur, c'est la station de conversion qui aujourd'hui existe sur le site de Lucciana et qui doit être reconstruite en lieu et place de l'ancienne centrale thermique. L'ancienne centrale thermique est en fin de déconstruction, et laissera le champ libre à la construction de la station de conversion.

Le deuxième chantier, c'est le remplacement de tous les câbles, qui doit permettre l'augmentation du transit sur la ligne, et nous profiterons des consignations sur la ligne SACOI pour réaliser des travaux d'entretien sur l'ensemble des pylônes. Donc ce sera des durées de consignations qui seront plus importantes que ce qu'on a l'habitude de faire et on anticipera un peu les travaux d'entretien et de maintenance sur les pylônes, pour faire du préventif par rapport aux années à venir.

Le dernier chantier c'est l'installation des câbles sous-marins, qui viennent à la fois de Toscane et de Sardaigne, pour être raccordés en enterré à la ligne aérienne.

Le planning du projet se décompose en plusieurs phases.

On a la première phase actuellement, qui est une phase de concertation du public et une phase d'étude, c'est celle qui permet de poser les bases du projet. Elle permet aussi de préparer la dépose le dossier d'enquête auprès de l'administration et de fin 2020 à mi 2022, il va y avoir une période d'enquêtes et d'instructions administratives qui doit nous permettre mi 2022 d'obtenir les autorisations, et de commencer l'ensemble des travaux liés à ces projets.

Donc, il va y avoir à partir de mi 2022 les travaux de la station, des câbles et la partie sous-marine et enterrée.

Côté italien, le processus de concertation autorisation est un peu différent mais les autorisations doivent venir à peu près au même moment et les chantiers doivent s'enclencher vers mi 2022 également, pour que mi 2024 côté italien et français on soit en capacité à réaliser les essais de

fonctionnement d'ensemble entre les trois stations de conversion, et arrêter définitivement l'ancienne station de Lucciana pour pouvoir mettre en service la nouvelle.

Je vais maintenant vous préciser le processus de concertation qui nous permet de répondre en fait aux exigences de trois procédures.

Tout d'abord, nous répondons aux exigences de la concertation Fontaine, qui répond au Code de l'énergie. La concertation Fontaine, elle est liée à la réglementation des réseaux de transports, elle est pilotée par la Préfecture et elle implique les services de l'Etat, les Maires, les collectivités, les associations et les organismes socio-professionnels. Nous avons souhaité élargir la concertation au public au travers d'une concertation préalable, avec l'appui des garants nommés par la CNDP.

Ensuite au niveau européen, l'Union Européenne pousse les états membres à réaliser leur transition énergétique, et considère que le renforcement des réseaux et notamment des interconnexions, joue un rôle clé dans cette transition énergétique et dans l'évolution du mix énergétique vers plus de renouvelable. Et le projet SACOI, comme de nombreux projets d'interconnexion en Europe, a été reconnu projet d'intérêt commun.

Plus en détail sur la concertation : elle a démarré officiellement le 30 septembre, elle s'étalera jusqu'au 22 novembre. Nous sommes actuellement dans la première vague de cette concertation du public, où nous sommes allés sur le tracé de la liaison SACOI à différents endroits pour rencontrer le public, présenter le projet, présenter les enjeux du projet, et puis répondre à l'ensemble des questions qui se poseraient au travers de ces premières réunions.

Au travers des enjeux qui seront remontés lors de cette première vague de concertation, nous organiserons une deuxième vague de rencontres qui nous permettra de travailler plus en détail sur ces enjeux. A partir du moment où cette concertation sera terminée, au 22 novembre, nous travaillerons sur un bilan des maîtres d'ouvrage, et sur les enseignements de cette concertation, de manière à ce que l'on puisse amener à la décision du Préfet le meilleur projet possible qui intègre à la fois les enjeux environnementaux techniques, mais aussi le retour du public qu'on aura pu avoir au travers de ces moments de concertation.

Le dispositif prévu pour la concertation repose principalement sur le site internet sacoi3.fr sur lequel vous pouvez télécharger le dossier de concertation et les brochures d'information qui sont également disponibles à l'entrée de la salle.

La contribution se fait au travers de ces réunions. Sur le site internet vous avez l'opportunité de poser les questions et d'apporter des contributions, et nous nous engageons à y répondre, et également vous pouvez utiliser la possibilité du courrier pour apporter votre pierre à l'édifice.

Sur la partie travaux envisagés, je vais revenir sur les trois chantiers principaux.

Ce sont trois chantiers en fait qui reposent sur un principe. Le principe c'est d'être au rendez-vous en 2025, pour faire en sorte qu'on puisse maintenir la station de conversion de Lucciana jusqu'en 2025 avec son stock réduit de pièces de rechange, et faire le basculement à cette échéance, en minimisant les effets du projet sur le territoire, c'est-à-dire en s'appuyant au maximum sur l'infrastructure existante : le site de Lucciana et l'ossature principale du réseau aérien, notamment au travers de la plaine orientale où on changera les câbles, les pylônes étant en bon état. On fera, comme j'ai dit tout à l'heure, des travaux de rénovation de ces pylônes, des travaux rénovation nécessaires et des travaux en anticipation, en profitant des consignations et des arrêts de la ligne.

Les zones du Sud-Bastia et Bonifacio ont été étudiées de manière un peu plus particulière.

Concernant la région Sud-Bastia, en fait à l'époque où a été créée la SACOI en 64, d'une part la station de conversion n'existait pas à Lucciana, et d'autre part l'urbanisation du Sud de Bastia était complètement différente à cette époque de ce qu'elle l'est actuellement. Donc nous étudions localement une variante au projet qui nous permet d'amener les câbles sous-marins un petit peu différemment, et plus directement vers la station de conversion de Lucciana en passant par une option au Sud Golo.

Sur la zone de Bonifacio, on est sur des enjeux qui sont un peu différents. Nous sommes sur une petite plage, qui vient déjà voir arriver des câbles en provenance de Sardaigne, pour la liaison existante SACOI et pour la liaison SARCO. Ces câbles remontent en enterré vers un poste de transition, et dans cette zone il apparaît compliqué d'amener une troisième liaison enterrée qui viendrait en interface avec ces deux liaisons sachant qu'on a la continuité électrique à assurer pendant qu'on réalise les travaux de cette nouvelle liaison.

Donc nous avons regardé un peu à l'Est les opportunités d'atterrage nouvelles pour amener les câbles sous-marins de manière à trouver une nouvelle plage qui nous permette l'arrivée des câbles sur Bonifacio. C'est ces variantes qu'on est en train d'étudier, qu'on regarde en concertation au Nord et au Sud, pour connecter les câbles à l'ouvrage existant.

Je vais maintenant passer le micro à mon collègue qui va vous présenter les travaux.

Bachir AKDIM

Bonsoir à tous. Je vais vous présenter les travaux, donc le premier ouvrage sur lequel on va intervenir. C'est la station de conversion qui se trouve à Lucciana sur le site EDF, on va l'installer en lieu et place de l'ancienne centrale thermique qui est en cours de déconstruction. On va pouvoir doubler la capacité, donc on va passer de 50 mégawatts à 100 mégawatts.

Alors la station de conversion, son rôle est de capter l'énergie en courant continu, la transformer en énergie alternative qui va être ensuite redistribuée sur le territoire Corse.

Le bâtiment c'est à peu près 5000 m². A l'intérieur on va retrouver des équipements électroniques et électrotechniques, et elle va être installée sur environ trois hectares sur le site industriel de Lucciana.

Alors sur les travaux envisagés sur la ligne aérienne. Dans un premier temps on va remplacer 100% des câbles ; on va mettre un câble plus léger et plus petit qui va pouvoir faire transiter une puissance plus importante. On va remplacer et renforcer des pylônes, on va renforcer des barres, en vert comme vous le voyez sur l'image, et on va remplacer quelques pylônes en lieu et place des anciens, et également aussi quelques fondations.

Alors remplacer le câble comment ça se passe ? Une ligne aérienne est constituée de fondations, de pylônes et de câbles, et on va travailler par canton ; un canton c'est à peu près une dizaine de pylônes et les pylônes sont distants d'environ 500 mètres l'un de l'autre. De part et d'autre du canton on va installer des équipements. D'un côté on va mettre un touret où il y a le nouveau câble et de l'autre côté on va installer une tireuse. A l'ancien câble on va raccrocher au nouveau câble et on va s'aider de ce câble là pour tirer et installer le nouveau câble. Concernant le déroulement des travaux : dans un premier temps, il y a un état des lieux qui est fait avant d'intervenir. Ensuite il y a des travaux préparatoires, donc installations de pistes, élagages, écimages, si nécessaire. Ensuite, on met en place des équipements pour pouvoir dérouler le câble ou le tirer, on vient si nécessaire renforcer les embases, c'est à dire les pieds de pylônes ou les fondations, et ensuite on vient installer un câble qu'on vient raccorder de part et d'autre des postes aéro-souterrains ou des postes de transition. Et ensuite, on remet à l'initial à la fin des travaux.

Pascal CHAUSSE

Merci, merci d'avoir été attentifs.

Donc, nous allons passer à la phase de questions-réponses. Vous avez peut-être des questions, des précisions par rapport à ce que vous venez d'entendre ou un point de vue à donner.

Voilà encore une fois c'est enregistré, il y aura un compte rendu qui sera publié, donc si vous souhaitez prendre la parole, vous levez la main, je vous donne le micro, vous vous présentez et vous intervenez tout simplement. C'est important si vous avez des points de vue à partager justement parce qu'ils seront publiés c'est peut-être l'occasion de le faire. La Monsieur le Maire je vous donne le micro, présentez-vous quand même s'il vous plaît.

Philippe VITTORI - Maire de San-Gavino-di-Fiumorbo

Alors je suis le maire de San-Gavino, je suis Vice-Président de la Communauté de Communes de Fium'orbu Castellu. Le Président est à côté de moi, donc il m'écoute et me surveille.

Non moi, simplement, je suis un profane bien entendu alors par curiosité comment ça se passe pour les travaux sous-marins quand vous changez un câble ? Est-ce que la technique a évolué ? Et quels pourraient être éventuellement les dangers ou les impacts sur l'environnement ?

Bachir AKDIM

Alors sur le déroulement des travaux sous-marins. En général, c'est un navire câblé qui vient récupérer un touret de câbles qui est chargé sur le bateau et ensuite, on déroule le câble sous-marin en parallèle de celui existant. L'existant il reste sous tension pour le fonctionnement de la ligne actuelle.

Philippe VITTORI

Il ne peut jamais y avoir d'impact..... ?

Stéphane THIRIET

La partie délicate c'est quand on arrive près de la terre, qu'on s'approche du littoral. Et là, on a plusieurs techniques suivant la situation, on peut l'ensouiller, c'est à dire qu'on peut les installer à quelques centimètres sous le fond de la mer pour éviter que le câble soit agressé par des ancrés dans les zones de mouillage

On peut aussi faire des forages dirigés depuis la cote c'est à dire qu'on va partir de la terre et faire un passage pour les câbles 500 m sous la plage qui ressort en pleine mer.

Pascal CHAUSSE

Très bien merci. Autre question, allez-y Monsieur, présentez-vous, merci.

Louis CESARI

Louis Cesari, Président de la communauté de communes, lui aussi très surveillé, parce qu'il a tout un tas de gens qu'il connaît autour, mais deux questions. Enfin deux questions, une remarque, en tout cas sur l'exposé très clair que nous avons bien compris, il s'agit en fait concrètement sur notre territoire de changer le câble et d'en changer aussi la puissance.

Alors d'en changer le câble, on a bien compris qu'en dehors des aménagements liés à l'accès aux pylônes il ne devrait pas y avoir un grand bouleversement, et en tout cas pas un changement d'itinéraire, d'emplacements, d'emprise, donc c'est l'emprise ancienne. Donc est-ce qu'un changement de puissance d'un câble induit une modification quelconque pour l'environnement, pour les habitants, pour le reste ? Vous n'êtes pas sur une zone sur lequel l'itinéraire emprunté par la Carbo-Sarde on va dire, ce n'est pas une zone à enjeux, vous n'avez pas des maisons qui sont sous les câbles. Peut-être que dans d'autres territoires de Corse ce problème se pose différemment.

Et après une question plus générale. On a vu tout à l'heure les trois tiers concernant l'énergie de la Corse annualisé, un tiers renouvelable, un tiers thermique, un tiers on va dire d'importation. Est-ce que ponctuellement à certains moments la Corse est exportatrice d'énergie, c'est à dire qu'on a la possibilité de, on a bien compris que globalement elle ne l'était pas. Ponctuellement l'est-elle et quel avenir pour les énergies renouvelables ? Quelle est la perspective ? Est-ce qu'il existe un plan sur les énergies non renouvelables ? Merci.

Don Marc ALBERTINI

Sur la première question. Les câbles seront plus légers et plus petits physiquement, et ensuite ce sont des câbles en courant continu, il n'y a pas de champ électromagnétique variable à la différence d'un câble en courant alternatif, et on peut le comparer au champ magnétique de la terre.

Après sur le mix énergétique. Ça nous est arrivé quelques heures dans l'année d'être exportateur, et techniquement c'est possible, mais c'est vrai que c'est rarement le cas. Il y a un plan de développement des renouvelables qui a été décidé avant-hier au Conseil énergétique. Avant-hier, on était à la réunion du Conseil énergétique, on a présenté les perspectives de développement des Energies Renouvelables, ça dépend de la volonté politique régionale et nationale d'en favoriser l'intégration. Nous, avec la liaison SACOI, on pourra en intégrer plus sur les réseaux électriques en sécurité, parce que la caractéristique des énergies renouvelables, c'est qu'elles sont intermittentes, c'est qu'elles peuvent disparaître à un instant T, et personne n'admettrait qu'on soit dans un système électrique totalement instable où l'on soit dépendant du soleil ou du vent. Donc on a besoin en permanence d'avoir des systèmes de sauvegarde. La liaison SACOI 100 mégawatts avec sa capacité de réaction instantanée, nous permettra s'il y a des nouvelles énergies renouvelables qui s'installent, aujourd'hui il y a déjà environ 400 mégawatts d'énergies renouvelables installés. 400 mégawatts de renouvelable, 100 mégawatts de SACOI avec 100 mégawatts de SARCO, donc on a déjà une puissance installée d'énergie renouvelable supérieure à la liaison en câble. Et ici le plan de développement qui est prévu, qui va être présenté bientôt à l'Assemblée se met en œuvre on pourra aller à 600, 700 mégawatts d'énergies renouvelables installés. Donc on va dans le sens où on pourra en permanence avoir plus d'énergie renouvelable à l'instant T disponible tout en garantissant la sécurité.

Pascal CHAUSSE

Très bien merci. Oui, allez-y, Monsieur présentez-vous.

Paul CONSTANTINI

Paul Constantini, habitant de la Microrégion. L'exposé très bien, mais le problème je trouve qui va se poser peut-être en finalisant le projet, c'est l'injection des nouveaux câbles, puisqu'apparemment, si j'ai bien compris, il risque d'y avoir une nouvelle arrivée de câbles souterrains sur la centrale de Bastia vue l'urbanisation qu'il y a maintenant, et sur Bonifacio avec ce nouveau câble qui va arriver donc une nouvelle injection, c'est à dire un nouveau tracé. La question c'est par rapport à l'environnement, l'impact sur l'environnement. Est-ce que ce sera possible ? Et deuxièmement est-ce qu'on peut parler de l'investissement, le coût.

Stéphane THIRIET

Alors je réponds à la première question. Effectivement sur la zone Sud Bastia et la zone de Bonifacio, on étudie des nouveaux tracés en intégrant les enjeux environnementaux et les enjeux humains. Aujourd'hui, nous avons des études qui nous permettent de regarder quel pourrait être le meilleur tracé, le meilleur compromis au regard de ces enjeux. Vous avez des enjeux environnementaux au Sud qui sont liés à la réserve des Bouches de Bonifacio, vous avez des enjeux environnementaux au Nord qui sont liés à l'étang de Biguglia, vous avez des enjeux archéologiques aussi au Nord et au Sud. Tout ça on le regarde, on le pèse et puis on l'étudie avec l'Administration pour faire en sorte que la

meilleure solution soit possible dans ces zones-là où on propose des variantes de tracés pour l'arrivée des câbles sous-marins. Alors effectivement, il y a des enjeux, mais on propose des solutions et on pense qu'elles sont raisonnablement faisables, et les réunions publiques qu'on peut avoir à la fois sur le Sud Bastia et sur Bonifacio, nous aident à construire et à consolider ces solutions.

Par rapport aux coûts aujourd'hui, vous avez des éléments de coûts et des éléments de budget dans le dossier de concertation. On est aujourd'hui sur un montant budgétaire, alors c'est encore soumis effectivement au déroulé du projet, à la façon dont se passeront les appels d'offres, mais le montant budgétaire aujourd'hui estimé sur la partie Corse, il est de 270 millions avec un budget qui se répartit à 130 millions sur la partie renouvellement de la station de Lucciana et 140 millions sur la partie câbles sous-marins enterrés et puis renforcement de la partie aérienne.

Pascal CHAUSSE

Il y a un autre sujet que vous souhaitez aborder ? Bonjour prenez place, nous sommes aux questions, vous n'avez pas entendu les interventions de départ mais ce n'est pas grave. Vous avez certainement des questions à poser, je continue un tour de la salle si d'autres personnes veulent avoir une précision, quelque chose.

Bon. Ecoutez je vous remercie. Monsieur, bienvenue, vous pouvez discuter avec les gens d'EDF évidemment pour poursuivre les échanges et avoir toutes les réponses, et nous étions là cet après-midi pour accueillir aussi le public de manière plus individuelle.

Stéphane THIRIET

On peut prolonger pour amener quelques éléments, il n'y a pas de souci.

Pascal CHAUSSE

Absolument.

Merci à tous. Merci.